



Numéro PPQ/6922

mercredi 10 septembre 2014

Les grands titres:

- Ebola : l'ONU débloque 3,8 millions de dollars pour le transport aérien humanitaire
- La couche d'ozone en voie de reconstitution, selon l'ONU
- L'ONU appelle à un engagement renouvelé pour mettre fin aux essais nucléaires
- La chef de l'humanitaire de l'ONU en visite en Iraq à partir de jeudi
- L'ONU appelle à adopter des règles internationales pour éviter l'évasion fiscale
- L'AIEA prévoit une production d'uranium accrue malgré la poursuite de la baisse du prix
- Un expert de l'ONU sur les droits des déplacés en visite en Ukraine la semaine prochaine
- L'ONU décide de créer un cadre juridique de restructuration de la dette souveraine

Ebola : l'ONU débloque 3,8 millions de dollars pour le transport aérien humanitaire



10 septembre - La chef des affaires humanitaires des Nations Unies, Valerie Amos, a alloué 3,8 millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence (CERF) pour le Service aérien humanitaire des Nations Unies (UNHAS) afin de soutenir les opérations humanitaires dans les pays d'Afrique de l'Ouest frappés par Ebola.

La réduction des moyens de transport commerciaux dans la région entrave le déploiement rapide du personnel de santé et des fournitures médicales. Cela pèse fortement sur la capacité à renforcer les opérations de lutte contre l'épidémie dans la région, a souligné mercredi le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA).

L'argent aidera le Programme alimentaire mondial (PAM), qui gère l'UNHAS, à dépêcher rapidement et de manière efficace du personnel humanitaire, des fournitures et des équipements médicaux et d'autres cargaisons humanitaires dans des endroits isolés en Guinée, au Libéria, au Nigéria et en Sierra Leone.

« L'UNHAS est un service vital pour les opérations de lutte contre Ebola. Les organisations non gouvernementales, le personnel de l'ONU et d'autres intervenants seront en mesure d'utiliser ce service pour voyager et livrer des fournitures aux gens dans le besoin. Les pilotes, les membres d'équipage et le personnel d'appui constituent un élément crucial de ces opérations », a dit le Coordonnateur principal du système des Nations Unies pour Ebola, le Dr David Nabarro.

Jusqu'à maintenant, les partenaires humanitaires ont reçu 7,6 millions de dollars du CERF pour les opérations de lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest.



La couche d'ozone en voie de reconstitution, selon l'ONU



Grâce à la réduction de 98% de la quantité de gaz appauvrissant la couche d'ozone, celle-ci est en voie d'être restaurée d'ici à une cinquantaine d'années.

10 septembre - La reconstitution d'ici à quelques décennies de la couche d'ozone protégeant la Terre est en bonne voie, grâce à l'action internationale concertée engagée contre les substances appauvrissant l'ozone, selon un nouveau bilan de 300 scientifiques présenté mercredi par les Nations Unies.

L'Évaluation à l'intention des décideurs, qui résume l'Évaluation scientifique de l'appauvrissement de la couche d'ozone 2014, est publiée par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Il s'agit de la première mise à jour complète de la situation réalisée depuis quatre ans.

La couche d'ozone stratosphérique, fragile bouclier de gaz, protège la Terre des rayons ultraviolets nocifs émis par le soleil. Sans le Protocole de Montréal et les accords connexes, les niveaux atmosphériques de substances appauvrissant l'ozone auraient pu décupler d'ici à 2050. Selon des modèles mondiaux, le Protocole aura permis d'empêcher 2 millions de cas de cancer de la peau chaque année d'ici à 2030, d'éviter des dommages aux yeux et aux systèmes immunitaires humains et de protéger les espèces sauvages et l'agriculture, selon le PNUE.

L'élimination progressive des substances appauvrissant l'ozone a eu des retombées positives pour le climat mondial car beaucoup de ces substances sont également de puissants gaz à effet de serre. Mais le rapport d'évaluation met en garde contre l'augmentation rapide de certains produits de remplacement, eux aussi de puissants gaz à effet de serre, qui risquent de compromettre ces gains. Il note également que des possibilités existent d'éviter les effets climatiques dommageables de ces substituts.

« Au vu de certaines indications positives, la couche d'ozone devrait se reconstituer d'ici au milieu du siècle. Le Protocole de Montréal - l'un des traités relatifs à l'environnement les plus efficaces au monde - a protégé la couche d'ozone stratosphérique et évité l'intensification du rayonnement ultraviolet atteignant la surface de la terre », a souligné le Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner.

« Cependant, les enjeux auxquels nous sommes confrontés sont encore énormes. Le succès du Protocole de Montréal devrait encourager la poursuite de l'action, non seulement pour la protection et la reconstitution de la couche d'ozone, mais aussi pour le climat. Le 23 septembre, le Secrétaire général de l'ONU accueillera les chefs d'État à New York afin de tenter de mobiliser les énergies en faveur du climat. La communauté du Protocole de Montréal, forte de ses réalisations concrètes, dispose de preuves solides de l'importance critique de la coopération et de la concertation au niveau mondial pour assurer la protection de notre patrimoine commun », a-t-il ajouté.

« L'action internationale en faveur de la couche d'ozone constitue une avancée majeure dans le domaine de l'environnement », a déclaré le Secrétaire général de l'OMM, M. Michel Jarraud. « Ces résultats devraient nous encourager à faire montre du même niveau d'urgence et d'unité pour s'attaquer au défi encore plus grand du changement climatique. Cette dernière évaluation fournit aux décideurs des données scientifiques robustes sur la relation complexe entre l'ozone et le climat et la nécessité de mesures qui se renforcent mutuellement pour protéger la vie sur terre dans l'intérêt des générations futures ».

« Les activités humaines vont continuer de modifier la composition de l'atmosphère. Le programme de veille de l'atmosphère globale de l'OMM poursuivra donc ses activités cruciales de surveillance, de recherche et d'évaluation afin de fournir les données scientifiques nécessaires pour comprendre et, en fin de compte, prévoir les changements environnementaux, comme il l'a fait ces 25 dernières années », a indiqué M. Jarraud.

L'ONU appelle à un engagement renouvelé pour mettre fin aux essais nucléaires



essai nucléaire aux États-Unis le 18 avril 1953. Photo: Gouvernement des États-Unis

10 septembre - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, et le Président de l'Assemblée générale, John Ashe, ont appelé mercredi à un engagement renouvelé envers un monde exempt d'armes et d'essais nucléaires, notant que près de 2.000 essais ont eu lieu depuis 1945.

« Notre aspiration collective à un monde exempt d'armes nucléaires doit se refléter dans un engagement ferme et formel pour interdire les essais nucléaires », a dit John Ashe, dans un message lu par le Vice-Président de l'Assemblée générale, Charles Themba Ntwaagae, lors d'une réunion informelle pour marquer la Journée internationale contre les essais nucléaires.

« Tester ces armes, c'est jouer avec le feu, comme dit le proverbe. C'est nous conduire sur le chemin que nous voulons éviter et c'est causer des dégâts à l'environnement et à la santé humaine », a-t-il ajouté.

Célébrée chaque année le 29 août, cette Journée internationale est destinée à mobiliser les Nations Unies, les Etats membres et les organisations non gouvernementales sur la nécessité d'interdire les essais nucléaires.

Le Secrétaire général Ban Ki-moon a pour sa part rappelé sa visite en avril 2010 à Semipalatinsk, le site nucléaire fermé par le Kazakhstan en 2009, et a ajouté que les essais menés sur ce site et les centaines d'autres qui ont eu lieu dans d'autres pays après la seconde guerre mondiale sont devenus des caractéristiques de la course aux armes nucléaires.

« La folie et l'horreur de la guerre nucléaire sont devenues évidentes en août 1945, lorsque deux bombes atomiques ont détruit les villes d'Hiroshima et de Nagasaki au Japon. Elles ont causé la mort d'environ 213.000 personnes en cinq mois et plus de 300.000 personnes dans les cinq ans qui ont suivi », a-t-il souligné.

M. Ban a jugé « regrettable » que le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN), adopté par l'Assemblée générale il y a 18 ans, ne soit toujours pas entré en vigueur.

« Je voudrais lancer un appel en particulier aux États qui n'ont pas encore ratifié le Traité, et notamment aux huit Etats restants de l'Annexe 2 dont la ratification est nécessaire pour l'entrée en vigueur du Traité. Cela fait déjà 18 ans et le TICEN n'a pas encore pu devenir effectif. Alors qu'il contribue déjà beaucoup dans la pratique, il faut qu'il devienne effectivement légal », a ajouté le Secrétaire général.

La chef de l'humanitaire de l'ONU en visite en Iraq à partir de jeudi



La Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires, Valerie Amos. Photo ONU/JC McIlwaine

10 septembre - La Secrétaire générale adjointe des Nations Unies aux affaires humanitaires, Valerie Amos, se rendra en Iraq du 11 au 14 septembre pour déterminer comment les agences humanitaires onusiennes peuvent soutenir les autorités iraqiennes dans l'assistance aux personnes dans le besoin.

Lors de sa visite, Mme Amos doit rencontrer de hauts responsables iraqiens et de la région du Kurdistan. Elle doit aussi visiter un camp de déplacés, a précisé le Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans un communiqué de presse publié mercredi.

« Près de 1,8 million d'Iraqiens ont été déplacés depuis le début de cette année et avec l'hiver qui approche, les agences humanitaires et les partenaires locaux continueront à renforcer leur opérations », a ajouté OCHA.

L'ONU appelle à adopter des règles internationales pour éviter l'évasion fiscale



10 septembre - Dans un rapport publié mercredi, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a encouragé les États à mobiliser les recettes fiscales nécessaires pour financer l'investissement et engager les autres dépenses publiques permettant de satisfaire les aspirations de leurs citoyens à plus de prospérité et de sécurité.

« Pour se développer, les pays ont besoin d'accroître les dépenses publiques consacrées aux infrastructures, aux services de base et aux transferts sociaux. En même temps, la hausse du revenu moyen entraîne un élargissement de la base d'imposition et constitue une source de recettes plus sûre pour l'État », a indiqué la CNUCED dans le Rapport sur le commerce et le développement. « C'est pourquoi, sous la pression des pratiques et des politiques locales, la marge d'action budgétaire et le développement économique ont généralement évolué de paires ».

L'architecture actuelle de l'économie mondiale est telle qu'il est difficile pour les pays d'augmenter leurs recettes et de choisir la structure de leur fiscalité. L'abaissement des droits de douane a sensiblement réduit les recettes douanières, tandis que la mobilité accrue des capitaux et le recours intensif aux paradis fiscaux ont beaucoup modifié les conditions de l'imposition du revenu et du patrimoine.

« La concurrence fiscale entre les pays désireux d'attirer ou de retenir les investisseurs étrangers pourrait déclencher une course à l'abîme », a prévenu la CNUCED en ajoutant qu'une forte proportion des flux financiers illicites, qui utilisent tout un arsenal de mécanismes pour échapper à la surveillance des autorités, passe par les centres financiers extraterritoriaux situés dans des juridictions opaques.

Environ 8% à 15% du patrimoine financier net des ménages sont placés dans les paradis fiscaux, le plus souvent sur des comptes non déclarés. Pour les États, le manque à gagner se situe entre 190 milliards et 290 milliards de dollars par an, dont 66 milliards à 84 milliards de dollars pour les pays en développement, soit les deux tiers de l'aide publique au développement qui leur est versée chaque année. En ce qui concerne les entreprises, le principal instrument d'évasion fiscale, de fraude fiscale ou de fuite de capitaux hors des pays en développement est la manipulation des prix de transfert.

« Ces montages feraient perdre aux pays en développement plus de 160 milliards de dollars par an, c'est-à-dire un montant bien supérieur au montant cumulé de l'aide que leur versent les pays développés. Jusqu'à présent, l'architecture fiscale internationale n'est pas parvenue à s'adapter à cette réalité », a affirmé la CNUCED dans le rapport.

« Les centres financiers extraterritoriaux et les juridictions opaques qui les accueillent sont pleinement intégrés dans le système financier mondial », a-t-elle ajouté en ajoutant que le recours à ces juridictions fait aujourd'hui partie des pratiques « normales » de la plupart des grandes entreprises et des grandes banques. De plus, les principaux pourvoyeurs d'opacité financière se trouvent dans certains des plus grands et des plus riches pays du monde ou dans certaines zones de ces pays.

« Pour réformer le système, il faut non seulement en comprendre les subtilités techniques, mais il faut aussi une volonté politique ferme », a souligné la CNUCED.

Les mesures multilatérales sont d'une importance capitale pour adopter des règles communes claires, propres à garantir que les entreprises s'acquittent de l'impôt dans les pays où elles opèrent et enregistrent des bénéfices.

L'AIEA prévoit une production d'uranium accrue malgré la poursuite de la baisse du prix



10 septembre - La demande d'uranium, la matière première utilisée pour alimenter les centrales nucléaires, continuera d'augmenter, malgré la baisse des prix depuis l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima au Japon en mars 2011 et la baisse de la demande d'électricité en raison de la crise économique mondiale, selon un rapport publié mercredi par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le rapport conjoint de l'AIEA et de l'Agence pour l'énergie nucléaire de l'Organisation de coopération et de développements économiques (AEN / OCDE) a constaté une augmentation de l'offre de l'exploration et de la production de l'uranium depuis la publication du dernier rapport en 2012.

La production mondiale d'uranium a continué d'augmenter entre 2010 et 2012, mais à un rythme inférieur à celui de la période précédente. La croissance est principalement due à une augmentation de 23% de l'exploration et de l'extraction d'uranium, qui représentait une valeur de 1,92 milliard de dollars au niveau mondial en 2012.

Du côté de la demande, les prévisions varient de région à région. Si l'accident nucléaire de Fukushima a entraîné un changement des politiques dans de nombreux pays développés, les projections de la puissance nucléaire sont en hausse, notamment en Asie de l'Est et dans les États européens non membres de l'Union européenne.

Plus de 20 pays dans le monde produisent de l'uranium, dont le Kazakhstan, le Canada et l'Australie, les plus grands producteurs qui représentent ensemble environ 63% de la production mondiale.

La demande toujours soutenue d'uranium a conduit à des plans d'exploitation minière accrue dans de nouveaux pays, dont le Botswana, la Tanzanie et la Zambie. Afin de minimiser les impacts sociaux et environnementaux, des efforts ont été faits pour développer des méthodes d'extraction sûres et bien réglementées.

Un expert de l'ONU sur les droits des déplacés en visite en Ukraine la semaine prochaine



Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des personnes déplacées, Chaloka Beyani. Photo: ONU/Jean-Marc Ferré

10 septembre - Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des personnes déplacées internes, Chaloka Beyani, effectuera sa première visite officielle en Ukraine la semaine prochaine, du 16 au 25 septembre, à l'invitation du gouvernement ukrainien, pour collecter des informations sur le terrain sur la situation des déplacés dans le pays.

« Les développements actuels en Ukraine font qu'une évaluation sur le terrain de la situation de déplacement est cruciale », a dit le Rapporteur spécial dans un communiqué de presse. « Dans ma capacité d'expert indépendant, cette visite représente une occasion pour moi d'entamer un dialogue avec toutes les parties prenantes », a-t-il ajouté.

M. Beyani a dit qu'il avait l'intention d'avoir de larges consultations avec les déplacés eux-mêmes pour écouter leurs préoccupations. « Je vais examiner les problèmes actuels concernant leur protection et l'assistance qu'ils reçoivent et discuter des opportunités de solutions durables pour les déplacés en Ukraine », a-t-il dit.

Lors de sa visite, l'expert rencontrera des représentants du gouvernement, des partenaires de l'ONU et de la société civile. Il se rendra à Kiev et dans d'autres lieux accueillant un grand nombre de déplacés. Il présentera son rapport complet au Conseil des droits de l'homme en juin 2015.

L'ONU décide de créer un cadre juridique de restructuration de la dette souveraine



10 septembre - L'Assemblée générale des Nations Unies a décidé mardi de créer d'ici à l'année prochaine un cadre juridique multilatéral applicable aux opérations de restructuration de la dette souveraine.

En adoptant cette résolution, par 124 voix contre 11 et 41 abstentions, elle a décidé d'arrêter avant la fin de 2014 les modalités des négociations intergouvernementales devant permettre d'établir un tel cadre au cours de la soixante-neuvième session de l'Assemblée générale.

Présentant ce projet de résolution, le représentant de la Bolivie au nom du Groupe des 77 et de la Chine, a indiqué que cette démarche avait pour but d'accroître l'efficacité, la stabilité et la prévisibilité du système financier international et d'assurer une croissance économique soutenue, partagée et équitable et un développement durable, en tenant compte de la situation, des priorités et surtout de « la capacité de payer de chaque pays ».

À l'instar du représentant des États-Unis, qui s'est inquiété des incertitudes qu'un tel texte pourrait faire peser sur les marchés financiers, ceux de l'Union européenne, du Japon, de l'Australie et de la Norvège ont dit qu'ils ne pouvaient l'appuyer compte tenu de la précipitation avec laquelle il a été présenté à quelques jours de la fin de la session de l'Assemblée générale. Ils ont rappelé que le Fonds monétaire international (FMI) et le Club de Paris se penchaient déjà sur cette question d'un cadre contractuel relatif à la question de la dette.

De son côté, l'Expert indépendant des Nations Unies sur les effets de la dette extérieure sur les droits de l'homme, Juan Pablo Bohoslavsky, a salué mercredi l'adoption de cette résolution de l'Assemblée générale.

« Un cadre juridique multilatéral aiderait à remplir le vide juridique actuel et réduire l'incertitude liée aux processus de restructuration de la dette », a dit M. Bohoslavsky dans une déclaration de presse.

L'expert a souligné en particulier l'effet perturbateur des 'fonds vautours' qui achètent de la dette à prix cassé, refusent de participer à la restructuration de cette dette et réclament ensuite la valeur totale et les intérêts des obligations qu'ils ont acquises.

« Les recours en contentieux des fonds vautours non seulement empêchent les pays endettés d'utiliser des ressources libérées par l'allégement de la dette pour les droits sociaux et économiques, ils compliquent aussi les processus de restructuration de la dette », a souligné M. Bohoslavsky.